

Lancement des travaux pour le schéma
**gérontologique départemental
2023-2028**

**Construire un document
stratégique sur 5 ans**
pour accompagner
les seniors marnais
et répondre à leurs besoins



Dossier de presse

Sommaire

Dresser le Bilan du schéma 2016-2021 et des actions réalisées.....	P.3
Les Orientations stratégiques du futur schéma.....	P.5
Construire une réflexion partenariale avec les acteurs du territoire.....	P.6
Le Département : chef de file des politiques de l'autonomie.....	P.7

Dresser le Bilan du schéma 2016-2021 et des actions réalisées

En 2016 et pour une période de 5 ans le Conseil Départemental adoptait son 3^e schéma gérontologique. Après 6 ans de mise en œuvre et une crise sanitaire qui a particulièrement touché le secteur du grand âge, le Département dresse le bilan de son action et l'état des lieux permettant de relancer des travaux pour ajuster sa stratégie pour les années à venir.

Le bilan, c'est plus de 80% des actions prévues qui ont été réalisées ou sont en cours.

Développer la prévention

=> En organisant notamment **des actions de prévention** autour de la nutrition et du développement des activités physiques pour les seniors, des dépistages visuels et auditifs, ou encore des actions pour soutenir la mobilité, le lien social et la lutte contre la fracture numérique des seniors. Des actions qui touchent désormais plus de 8 600 personnes par an.

Permettre le maintien à domicile dans de bonnes conditions

=> En agissant sur l'habitat avec des sensibilisations et des accompagnements pour adapter les logements au vieillissement et rester autonome plus longtemps (Création et animation d'un centre ressource sur l'adaptation du logement avec un appartement témoin et un véhicule de démonstration pour parcourir la Marne à la rencontre des Seniors et leurs familles).

=> En soutenant la coordination, garante d'efficacité à domicile, avec un budget consacré aux 10 Centres locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) en hausse de 22% pour atteindre 1 025 000 € annuels.

=> En soutenant et structurant l'aide à la personne avec des financements supplémentaires.

=> En modernisant l'offre de Résidence Autonomie avec plus de 300 logements nouveaux ou transformés et en déployant une nouvelle offre avec l'habitat inclusif

Accompagner le vieillissement en établissement

=> En renforçant l'offre de +5% par le financement de 190 places supplémentaires et la reconstruction ou réhabilitation de 9 établissements qui ont permis de faire passer la capacité d'accueil spécialisée pour la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés de 476 à 964 places.

LES CHIFFRES CLÉS DU SCHEMA GERONTOLOGIQUE 2016-2021

Un budget pour les séniors en hausse de **+10,4%**

2,5 M€ supplémentaires consacrés à la Dépendance en EHPAD

Une hausse de tarifs de **+18%** des 734 000 heures de services à domicile financés

Plus de 8M€ d'actions de prévention menées sur 5 ans

190 places d'EHPAD supplémentaires

486 places nouvellement spécialisées pour la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés

Les Orientations stratégiques du futur schéma

Pour travailler sur la conception de ce nouveau schéma, le Département propose à ses partenaires 4 grandes orientations stratégiques :

1 Etendre et développer les actions de prévention pour les personnes âgées : poursuivre et développer des actions menées dans le département en veillant à mailler le territoire, agir contre l'isolement, faciliter l'accès aux aides techniques et aux soins (dépistages, complémentaire santé, accompagnement à la télésanté...), lutter contre les chutes ou encore accompagner l'usage numérique.

2 Accompagner le choix du domicile : faire évoluer les métiers de l'aide à domicile et les modes d'intervention, contribuer à l'attractivité et au recrutement de ces métiers, renforcer l'aide aux aidants

3 Faire vivre les établissements en favorisant les synergies territoriales et les complémentarités des différentes structures d'hébergement, entre elles et vers l'extérieur, en organisant une meilleure offre de places spécialisées (unités Alzheimer, places spécialisées personnes âgées handicapées) et en travaillant sur des sujets transversaux tels que l'alimentation, les thérapies non médicamenteuses ou la place des familles.

4 Redéfinir la place, le contenu et l'ancrage territorial de la coordination gériatrique pour s'adapter aux besoins des marnais et à l'arrivée de nouveaux dispositifs nationaux d'appui aux professionnels du grand âge.

Construire une réflexion partenariale avec les acteurs du territoire

Les travaux lancés ce 27 septembre marquent le début d'une concertation avec tous les acteurs, soit plus de 340 professionnels, élus ou bénévoles invités à participer, sur les 8 mois à venir.

Cette concertation sera accompagnée par un éclairage apporté par l'INSEE sur le contexte démographique et sociologique des seniors marnais avec notamment de nouvelles projections attendues pour novembre qui seront d'un soutien précieux, ainsi que par les résultats d'une enquête proposée en début d'été à tous les seniors marnais et qui a permis à plus 1.700 d'entre eux d'exprimer leurs attentes.

9 groupes de travail en inscription libre sont prévus avec des ateliers d'échanges et des espaces numériques collaboratifs, qui permettront d'enrichir les orientations stratégiques de propositions et réponses voulues et partagées par les acteurs des territoires, et tenant compte des réalités, expérimentations et opportunités des partenaires du Département.

Par ailleurs, le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, créé par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement pour renforcer la participation des personnes à l'élaboration des politiques publiques du handicap et de la vieillesse, donnera son avis avant une adoption définitive de l'Assemblée départementale en octobre 2023.



Le Département : chef de file des politiques de l'autonomie

Renforcé dans cette compétence par les lois successives de décentralisation, le Département est la collectivité de la solidarité, pour laquelle elle consacre 60% de son budget, dont 65M€ à destination des personnes âgées.

Institué « Chef de file » de l'autonomie des personnes, le Département est ainsi compétent pour :

- Adopter un schéma gérontologique départemental
- Attribuer et verser des prestations de compensation de la perte d'autonomie à domicile et en établissement (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aides Sociales...)
- Garantir l'offre de services et d'établissements médico-sociaux
- Organiser l'information et la coordination gérontologique
- Porter des actions de préventions de la perte d'autonomie des séniors

Plus particulièrement s'agissant du schéma gérontologique, c'est un document défini par la loi à l'article L.312-4 du code de l'action sociale et des familles et qui doit :

1. Apprécier la nature, le niveau et l'évolution des besoins sociaux et médico-sociaux de la population ;
2. Dresser le bilan quantitatif et qualitatif de l'offre sociale et médico-sociale existante ;
3. Déterminer les perspectives et les objectifs de développement de l'offre sociale et médico-sociale ;
4. Préciser le cadre de la coopération et de la coordination entre les établissements et services.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA POLITIQUE GRAND AGE DU DEPARTEMENT

65 millions d'euros alloués pour les séniors au budget 2022

5 100 personnes âgées aidées avec l'APA à Domicile en 2021

3 380 visites à domicile par les agents du Département

2 944 cartes mobilités inclusion attribuées en 2022

9 100 personnes renseignées ou accompagnées par les 10 CLIC

8 600 participations annuelles aux actions de préventions

5 186 places d'EHPAD

4 900 personnes âgées aidées avec l'APA en Etablissement en 2022

Schéma
**géronologique
départemental**
2023-2028

Réunion de lancement
27 septembre 2022



insertion et autonomie
marne•fr

Marne
LE DÉPARTEMENT



Ouverture

Christian BRUYEN

Président du Conseil départemental

2



Schéma gérontologique départemental **2023-2028**

Implication du Conseil départemental dans les Politiques Gérontologiques

Dr Éric KARIGER

Conseiller départemental

Président de la commission des affaires sociales

3



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Repères temporels

1962, rapport Pierre Laroque

Acte fondateur des politiques vieillesse, il propose une éthique du vivre ensemble à travers une politique de «maintien à domicile», afin de permettre aux gens qui vieillissent de conserver leur place dans la société.

1997, création de la prestation spécifique dépendance [PSD]

Placée sous le régime de l'aide sociale, relève de la compétence et du financement des conseils généraux.

loi du 20 juillet 2001, création de l'allocation personnalisée d'autonomie [APA]

En remplacement de la PSD, cette allocation versée par le conseil général est destinée aux personnes âgées de + de 60 ans en situation de perte d'autonomie, sans récupération sur succession.

Elle peut prendre deux formes : l'APA à domicile, destinée à aider au financement des dépenses nécessaires au maintien à domicile, et l'APA en établissement destinée au financement de l'hébergement en EHPAD.



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

4

Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

pour garantir le droit des personnes âgées :

- ▶ Respect de la dignité, l'intégrité, l'intimité et la sécurité de la personne âgée en établissement
- ▶ Choix libre de rester à domicile ou d'intégrer un établissement.
- ▶ Prise en charge et accompagnement individualisé, respectant le consentement
- ▶ Renforcement des droits des usagers par l'instauration des projets individuels



Loi de décentralisation du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

le **Département est conforté dans son rôle et institué comme chef de file de l'action sociale** :

- ▶ Il pilote l'action gérontologique.
- ▶ Il élabore les schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale
- ▶ Il organise la coordination gérontologique (transfert des CLIC) et les comités départementaux des retraités et des personnes âgées.

Loi du 29 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

Priorité à l'accompagnement à domicile, réforme de l'APA à domicile en revalorisant les plafonds des plans d'aide, création d'un droit au répit pour les proches aidants

5

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Quel est le rôle du Département ?

Le Département est attentif aux besoins des personnes âgées :

Il est responsable et met en place l'évaluation de leurs besoins dans le cadre de l'APA, à domicile et en établissement. Il gère et finance cette prestation :

- ▶ **8 018 bénéficiaires** au 31/12/2021 (3 633 APA domicile, 4 385 APA établissement)
- ▶ 4 000 nouvelles demandes et révisions par an
- ▶ Des dépenses de **37,5 M €/ an** (16,7 M € APA domicile, 20,8 M € APA établissement)
- ▶ 3 400 visites à domicile réalisées par an
- ▶ **734 000 heures d'aide à domicile** mises en place grâce à l'APA
- ▶ 59 % des personnes bénéficiaires de l'APA à domicile relèvent du GIR 4, soit une dépendance modérée que la prévention par l'intervention à domicile contribue à maintenir



Le Département veille à proposer une offre équilibrée de réponses pour tous les territoires :

- ▶ Il joue un rôle de construction et planification de l'offre de services à domicile :
 - **51 services d'aide à domicile** interviennent sur tout le territoire
- ▶ Il autorise la création des résidences autonomie et des petites unités de vie :
 - **34 résidences autonomie** pour 2 300 places
 - **3 MARPA** et une petite unité de vie pour 93 places
- ▶ Il autorise avec l'ARS tout projet de création, de transformation ou d'extension d'un EHPAD :
 - 43 EHPAD (dans 47 sites) pour **5 186 places**
 - Taux d'équipement en EHPAD de 106,7 pour 1 000 personnes de + 75 ans, > à la moyenne nationale (97,3)
- ▶ Il finance des nouveaux modes d'habitats inclusifs :
 - **15 habitats partagés** pour 188 places pour 420 000 €/an

6

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Le Département prend en compte les besoins des personnes âgées à faibles ressources :

Il fixe les tarifs hébergement pour les EHPAD habilités, et apporte une **aide financière à l'hébergement** au titre de l'aide sociale :

- ▶ 938 bénéficiaires de l'aide sociale en EHPAD
- ▶ Coût net de 8,8 M €

Il met en œuvre l'aide sociale pour que les personnes à faibles ressources puissent disposer de **services ménagers et de portage des repas**

- ▶ 100 personnes bénéficiaires, coût de 170 000 € /an



Le Département programme sur un plan pluriannuel, fait et évalue :

Il établit **les schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale** qui :

- ▶ recensent les besoins sociaux et médico-sociaux de la population,
- ▶ dressent le bilan de l'offre sociale et médico-sociale existante,
- ▶ déterminent les perspectives de développement de l'offre sociale et médico-sociale en termes de création, transformation ou suppression d'établissements et services.

Il effectue des bilans réguliers des schémas et de sa politique gérontologique, devant:

- ▶ son Assemblée,
- ▶ le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), présidé par le Président du Conseil départemental,
- ▶ La CNSA, tous les 3 ans dans le cadre de la signature de la convention de financement.

Schéma gérontologique départemental **2023-2028**

Le Département coordonne l'action sociale en faveur des personnes âgées et de leurs proches aidants ainsi que les actions menées par les différents intervenants :

Il est responsable de la mise en place de la conférence des financeurs, qui permet de financer **des actions de prévention** de 1,9 M € par an (lutte contre l'isolement, prévention santé, nutrition, adaptation du logement, accessibilité aux aides techniques...)

Il autorise, labellise, coordonne et finance les **Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)**

- ▶ 10 CLIC de niveau 3 répartis sur tout le territoire
- ▶ 9 000 personnes âgées accompagnées
- ▶ Budget annuel de 1,1 M €



Schéma gérontologique départemental **2023-2028**

Le financement de la politique gérontologique

En 10 ans, les dépenses consacrées à la politique gérontologique par le Département ont cru de + de 20 % , soit **65 M €** prévus en 2022

L'APA est compensée par l'Etat à seulement 48 %, soit une charge nette pour le Département de 21 M €

Il existe une contradiction importante entre d'une part, la responsabilité et la liberté données aux Départements sur la politique d'accompagnement des personnes âgées, et d'autre part, la réalité budgétaire très contrainte à laquelle ils doivent faire face

Le nouveau paysage de la coordination avec la création des DAC, la création de la 5ème branche, vont faire réinterroger les compétences des Départements pour plus d'autonomie et d'initiatives ou pour moins de responsabilités ?

9



Schéma gérontologique départemental **2023-2028**

Bilan du schéma gérontologique 2016-2021

Marie DEPAQUY

*Vice-Présidente du Conseil départemental en
charge des personnes âgées*

10



Schéma gérontologique départemental **2023-2028**

Rappel des Orientations stratégiques



Bien vieillir, une situation individuelle qui se prépare

- ▶ Bien se nourrir pour bien vieillir
- ▶ Les exercices physiques garants d'une bonne santé
- ▶ L'intégration sociale favorise le bien-être
- ▶ Penser l'adaptation du logement dès que possible

Le vieillissement, une réponse collective qui s'organise

- ▶ Agir sur l'habitat, pour rester autonome plus longtemps
- ▶ Maintenir un environnement formalisé et bien traité autour de la personne âgée
- ▶ La coordination garante d'efficacité
- ▶ Structuration de l'aide à la personne

L'adaptation de la société au vieillissement s'accompagne

- ▶ Prendre en compte les besoins des usagers et des aidants
- ▶ Renforcer et spécialiser l'offre de service
- ▶ Former les intervenants bénévoles et professionnels
- ▶ Accompagner la grande dépendance et les fins de vie

11

71 actions concrètes

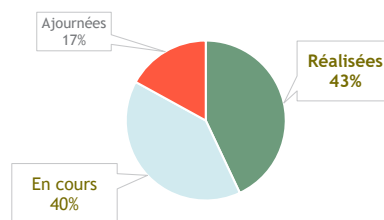


Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Bien se nourrir pour bien vieillir

- ▶ Un partenariat continu avec la **Maison Nutrition** pour des formations et ateliers de prévention de la dénutrition des personnes âgées,
- ▶ L'organisation d'une Semaine de promotion du « bien manger » sur l'ensemble du Département
76 animations
1 025 séniors touchés en 2019
- ▶ « Ateliers nutrition santé sénior » dans les établissements médico-sociaux avec **ASAP** Association santé éducation et prévention sur les territoires Champagne-Ardenne
- ▶ Formation-actions santé orale et alimentation dans les établissements médico-sociaux avec **RÉGÉCAP**



Des exercices physiques garants d'une bonne santé

- ▶ Un soutien aux Comités *Sport pour tous* et *EPGV* pour la réalisations de leurs programmes de reprise d'activités physiques adapté qui a attiré 960 séniors sur leurs ateliers de 2016 à 2021.
- ▶ La création d'un label « Séniors Actifs » avec le *Réseau Sport Santé Bien-Être* pour favoriser l'accueil des séniors dans les clubs sportifs.
- ▶ De nombreuses activités physiques ou ateliers de prévention des chutes financés dans les Résidence Autonomie, les Centres sociaux, les espaces dédiés aux séniors ou encore les MARPA.



12

Un budget annuel de 300 000€ dédié aux activités physiques des Séniors

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

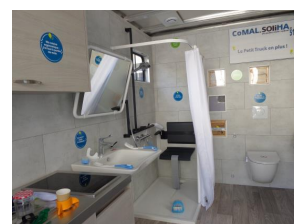
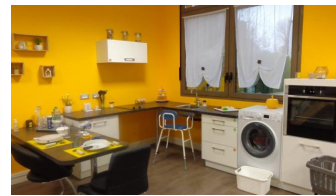
Penser et accompagner l'adaptation du logement

Un partenariat renforcé avec le **CoMAL-SOLIHA** pour :

- ▶ Créer et animer un centre ressource sur l'adaptation du logement avec **un appartement témoin**
- ▶ Créer un « **Petit truck en plus** » pour parcourir la Marne à la rencontre des Séniors et leurs familles
- ▶ Proposer gratuitement **des diagnostics** sur les besoins et possibilités d'adaptation des logements et accompagner la recherche de financement
- ▶ Porter une **Charte pour l'accessibilité des logements** identifiant les artisans qualifiés

En 2021 :

- ▶ 335 diagnostics réalisés
- ▶ 173 visites de l'appartement témoin
- ▶ 575 visites du « Truck »



13

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Permettre l'accès aux droits et à la santé

- ▶ Un soutien au **dispositif d'accès personnalisé à la santé** porté par l'UDAF de la Marne qui permet chaque année à plus de 250 séniors isolés d'être accompagnés dans leur parcours de santé
- ▶ Des actions de **dépistage des pathologies oculaires liées à l'âge** depuis janvier 2021 pour **600 marnais par an** avec télé-dépistage et suivi des patients avec une préconisation de prise en charge précoce
- ▶ Des actions de **dépistage des problèmes auditifs** qui touchent **plus de 250 séniors par an**



14

Sensibiliser à l'usage numérique

- ▶ En accompagnant les séniors par **des ateliers et des mises à disposition de matériels** pour plus de 200 séniors par an
- ▶ Par une **offre gratuite de contenus numériques** dédiés aux séniors

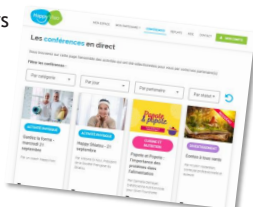


Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Lutter contre l'isolement par la mobilité...

- ▶ Avec **Mobilité Solidaire** qui couvre désormais 8 territoires



- ▶ Des ateliers «**Sécurité Routière**» pour plus de 100 seniors par an avec des temps théoriques et des mises en situation au volant



... et par le lien social

Avec des programmes en proximité renforcés suite à la crise sanitaire :

- Programme d'« accompagnement intergénérationnel d'Ensemble 2 Générations »
- Programme « Les Voyageurs » d'Unis Cité
- Organisation d'un « réseau de voisins » par Familles Rurales
- Atelier « médiation animale »
- Projet multigénérationnel en Centre social
- Activités seniors des Maisons de quartier de Reims
- Projet « Je vis ma ville, je vis mon quartier »
- Coopération départementale « MONALISA » porté par Entour'Âge Bien Vieillir en Champagne
- Activités seniors de l'Espace « Part'Âge » du CCAS de Châlons-en-Champagne et l'Espace « Solid'Âge » du CIAS de Sézanne
- Projet « Bien vieillir à domicile » dans le Pays Vitryat

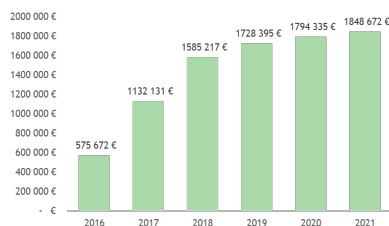
15

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Bilan des actions de prévention portées de 2016 à 2021

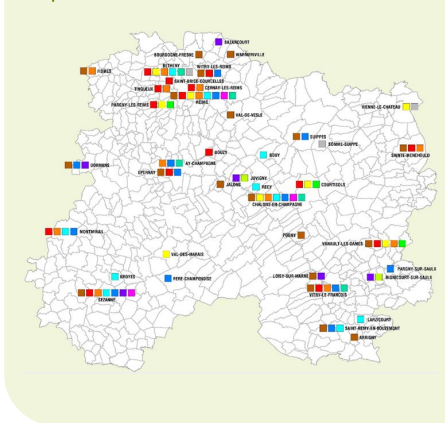
Avec l'apport des crédits délégués au Département dans le cadre de la « *Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées* » par la Loi du 28 décembre 2015, un programme coordonné a pu être mis en œuvre avec des dépenses passant de 575.000€ à 1.848.000€ de 2016 à 2021



- ▶ Des thèmes des actions collectives diversifiés dans une approche globale de la personne et de son environnement
- ▶ Près de 200 actions annuelles réalisées par des acteurs proches des territoires
- ▶ Plus de 9.000 participants par an aux actions proposées



Une présence sur tout le territoire marnais



16

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Faciliter l'accès aux aides techniques

- Faciliter le réemploi des aides techniques par une offre locale reconditionnée avec



- Intégrer la domotique dans le plan d'aide APA avec des forfaits de financement pour les volets motorisés, les visiophones, les chemins lumineux.
- Créer un dispositif de soutien à l'acquisition des équipements et aides techniques de la prévention de la perte d'autonomie dans le cadre de la Conférence des financeurs : 515 000€ accordés sur 5 ans.



Alléger les contraintes administratives et faciliter les choix

- Proposer un moteur de recherche pour un choix éclairé de son EHPAD dans la Marne => 2 000 consultations annuelles
- Proposer un moteur de recherche pour trouver un service à domicile => lancement septembre 2022
- Proposer un téléservice pour l'APA permettant de déposer une demande, d'en suivre l'évolution et de gérer les demandes de révisions => depuis juillet 2021
- Intégrer l'attribution des Cartes Mobilité Inclusion des seniors dans le service départemental dédié aux personnes âgées => 2 900 CMI attribuées par an
- Rémunérer l'emploi direct à domicile par ticket CESU

17



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

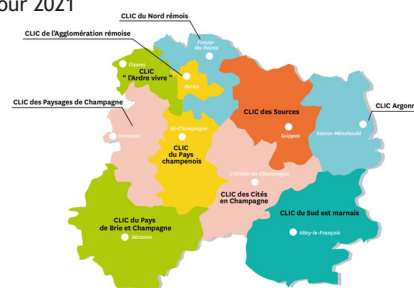
Soutenir les services d'aide à la personne

- Adoption d'un plan de soutien des services en 2018-2019 pour mobiliser sur 2 ans 2 373 000€ de financements supplémentaires
- Une progression des tarifs de +18,3% sur la période qui est 2,6 fois plus élevée que l'inflation
- 3 expérimentations SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) qui permettront d'anticiper les futurs (2023) « Services Autonomie »
- Une dématérialisation intégrale des relations entre le Département et les Services par une plateforme numérique pour plus de réactivité et de facilité pour les mise en œuvre de plan d'aide et les paiements
- Dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi engagement sur la filière Autonomie avec la création d'un poste de coordonnateur de parcours en entreprise pour accompagner des bénéficiaires du RSA, en élaborant un parcours d'accès aux métiers de l'aide à la personne : 16 mises à l'emploi et 23 entrées en formations découlent d'ores et déjà de son intervention depuis octobre 2022.



Soutenir les coordinations auprès des seniors

- Le réseau des 10 CLIC a touché, en 2021, 9 133 personnes âgées dont 4 729 avec un accompagnement dans la mise en œuvre d'une aide personnalisée. Ils ont bénéficié sur la période de +22% de financement de fonctionnement, soit 1 025 000€ pour 2021



18

- Des actions d'animations des acteurs des territoires avec les MAIA, autour des référents de situation complexe, des outils communs partagés, des indicateurs de fragilités et des connaissances partagées

Gérontopsychiatrie

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Agir sur l'offre d'habitats collectifs...

- ▶ Transformation de tous les « Foyers logements » en « **résidence autonomie** » pour une meilleure lisibilité de l'offre et une qualité d'accueil
- ▶ Création d'une offre modernisée de Résidences Autonomie :
 - **Résidence Jeanne d'Arc** à Bétheny (ARFO - 2018 - 69 logements)
 - **Résidence du Sourire Champenois** à Bezannes (UNIVI - 2018 - 28 logements)
 - **Résidence Galice** à Epernay (CCAS d'Epernay - 2019 - 30 logements)
 - **Résidence Sainte Marie** à Châlons en Champagne (Ass. Maison Saint Joseph - 2020 - 21 logements)
 - **Résidence Geneviève Tilloy** à Bétheny (ARPAVIE - 2021 - 84 logements)
 - **Résidence Source de Muire** à Bezannes (ARPAVIE - 2021 - 79 logements)
- ▶ Conventiionnements (CPOM) pour attribution du **Forfait autonomie** représentant 700 000€ annuels d'actions de prévention



... et déployer une offre alternative

▶ L'habitat inclusif

Programmation de 35 habitats pour 387 places d'AVP (Aide à la Vie Partagée) à déployer de 2022 à 2024. Programme validé par la CNSA et délibéré par le Conseil départemental en janvier 2022. 35 conventions vont être signées entre les porteurs et le Département avant le 31/12/2022.



Ces habitats pour personnes âgées sont pour la plupart portés par les bailleurs sociaux de la Marne (Plurial Novilia, Le Foyer Rémois, Reims Habitat)

- ▶ Dont **15 habitats pour personnes âgées** (188 places AVP)

Répartis dans les communes suivantes :

- Reims (2)
- Cormicy
- Mardeuil
- Jonchery-sur-Vesle
- Bezannes (2)
- Bazancourt (à construire)
- Sillery
- Tinquieux
- Bétheny
- Magenta
- Chigny-Les-Roses
- Montmirail (à construire)
- Avize (à construire)

19

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Renforcer l'offre d'EHPAD :

- ▶ Augmentation de la capacité départementale en EHPAD de près +5% avec le financement de **190 places supplémentaires** dont 136 places installées et 54 places en cours d'installation
 - Installées : Dormans (70), Sézanne (16), Suippes (15), Châlons en Champagne (35)
 - En cours d'installation : Vitry le François (15), Cormontreuil (24) Sézanne (15)
 - En attente de financement : Reims (20), Bezannes (28)

Transformer l'offre d'EHPAD :

- ▶ + 29 places d'Hébergement temporaire
- ▶ + 22 places d'accueil de jour

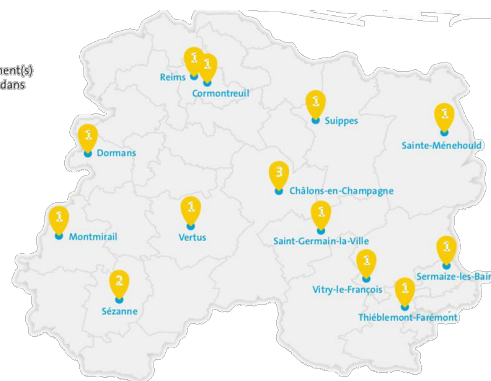


Adapter l'offre d'EHPAD :

- ▶ + 486 places dédiées à la maladie Alzheimer ou maladies apparentées pour un doublement de l'offre spécialisée
- ▶ + 52 places dédiées aux personnes handicapées vieillissantes

Légende

1 Nombre d'établissement(s) concerné(s) dans la ville



20

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Renforcer et adapter l'offre d'EHPAD : reconstructions réalisées

EHPAD Rémy Lemercier
à Montmirail

- ▶ 60 places reconstruites (2017)



EHPAD Résidence Paul Gérard
à Blanc-Coteaux

- ▶ 175 places reconstruites (2019)



EHPAD KORIAN Les Catalaunes
à Chalons en Champagne

- ▶ 104 places reconstruites (dont extension de + 35 places) (2017)



21



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Renforcer et adapter l'offre d'EHPAD : reconstructions réalisées

EHPAD Résidence Roederer (CHU)
à Reims

- ▶ 100 places reconstruites (2020)



EHPAD Résidence Pierre Simon
à Suippes

- ▶ 15 places créées (2020)



EHPAD de Dormans (CHAM)
à Dormans

- ▶ 70 places reconstruites (2018)



22



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Renforcer et adapter l'offre d'EHPAD : reconstructions en cours

EHPAD Le Village
à Châlons en Champagne
▶ 242 places reconstruites (2023)



EHPAD Foyer Sainte Léonie Aviat
à Sézanne
▶ 15 places créées (2024)



EHPAD Résidence du Parc
à Saint Germain la Ville
▶ 101 places reconstruites (2023)



23



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Renforcer et adapter l'offre d'EHPAD : reconstructions en attente

EHPAD Résidence du Bord de Vesle à
Cormontreuil
▶ 24 places à construire et 67 à
réhabiliter (lancement 2023)



EHPAD du CH d'Argonne
à Sainte Ménéhould
▶ 90 places à reconstruire



EHPAD Arc en ciel
à Vitry le François
▶ 165 places à reconstruire



Mais aussi des réflexions engagées pour les reconstructions ou réhabilitation des EHPAD :

- ▶ ORPEA Montchenot
- ▶ ORPEA Saint André à Reims
- ▶ Foyer de l'Arde à Hermonville
- ▶ Résidence Tiers Temps à Reims
- ▶ Fondation Duchatel à Verzenay
- ▶ Wilson à Reims

24

Et des réaménagements à prévoir pour les EHPAD :

- ▶ EHPAD Sarmatia à Sermaize
- ▶ La Clé des Champs à Vienne le Chateau



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Actions mises en place 2016-2022

Synthèse chiffrée du schéma gérontologique 2016-2021

Un budget du Département dédié aux séniors en **hausse de 10,4%** par rapport à 2016

+ 2,54 M€ pour la Dépendance en Etablissement (dont 1M€ supérieur à l'inflation) de 2016 à 2021

311 nouveaux logements en Résidence Autonomie

190 places supplémentaires en EHPAD

+18,3% d'augmentation des tarifs horaires des SAAD de 2016 à 2021 (pour une inflation sur la période de +4,9%)

8,6 M€ d'actions de préventions financées de 2016 à 2021

2 fois plus de places dédiées à la maladie Alzheimer ou maladies apparentées (+486)

9 reconstructions d'EHPAD réalisées ou en cours d'achèvement

25



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Conclusion : état des lieux à l'issue du schéma 2016-2021

L'offre de services à domicile

47 services d'aide et d'accompagnement à domicile représentent la solution choisie pour 80% des heures de l'APA :

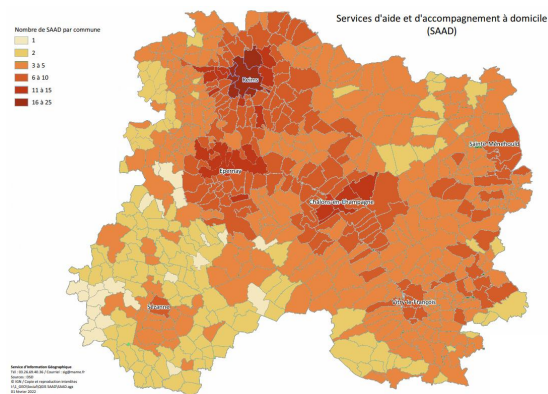
- ▶ 4 076 usagers de l'APA pour 734 000 heures effectuées (2021)
- ▶ 82,9% des heures sont réalisées
- ▶ Un tarif moyen à 24,76€ soit 12,5% supérieur au tarif socle national
- ▶ Un secteur confronté à des difficultés de recrutement

17 SSIAD représentant 997 places :

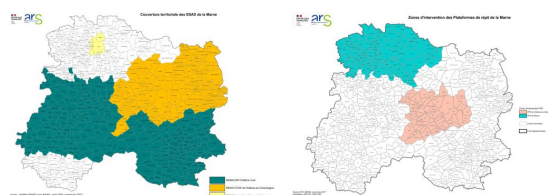
- ▶ Un taux de 19,9 places pour 1000 personnes de +75 ans strictement égal à la moyenne nationale

3 Equipes Spécialisées Alzheimer à Domicile : couverture Marne incomplète

2 Plateformes de répit : couverture Marne incomplète



26



2023 : Transformation des SAAD, SSIAD et SPASAD en « Service autonomie »



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Conclusion : état des lieux à l'issue du schéma 2016-2021

L'offre d'accueil en EHPAD

5 265 places autorisées pour 43 établissements (47 sites)

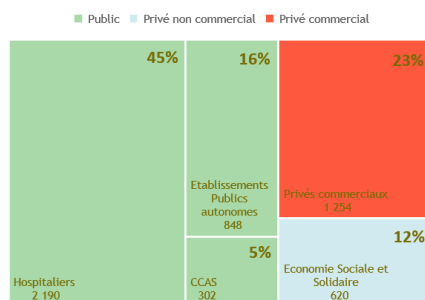
- ▶ 72,5% des places sont habilitées à l'aide sociale
- ▶ Un tarif moyen des places habilitées de **58,78€**
- ▶ 964 places sont spécifiques Alzheimer (dont 246 labellisées PASA et 12 UHR)
- ▶ 123 places sont à vocation d'accueil temporaire

240 places en Unités de Soins de longue durée pour 5 établissements :

- ▶ Dont 12 places UHR

93 places pour 4 Petites Unités de Vie parmi lesquelles trois MARPA

122 places d'accueil de jour dans 15 EHPAD



27

Tarifs moyens :

EHPAD annexe à un CH :	55,68€
EHPAD Public autonome :	59,78€
EHPAD CCAS/CIAS :	62,70€
EHPAD ESS :	72,48€
EHPAD Commerciaux :	91,82€

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Conclusion : état des lieux à l'issue du schéma 2016-2021

Situation des EHPAD au 1^{er} aout 2022

(3 EHPAD n'ont pas répondu en dépit de nombreuses relances)

- ▶ 2 EHPAD sont intégralement dédiés aux malades Alzheimer et troubles apparentés
- ▶ 11 disposent d'unité(s) dédiée(s) et d'un PASA
- ▶ 14 disposent d'unité(s) dédiée(s) (UHR, UVP, UA...)
- ▶ 3 disposent uniquement d'un PASA
- ▶ 14 EHPAD ne disposent pas d'adaptations spécifiques (alors que 65 % de leurs résidents présentent des troubles du comportement ou des troubles cognitifs)

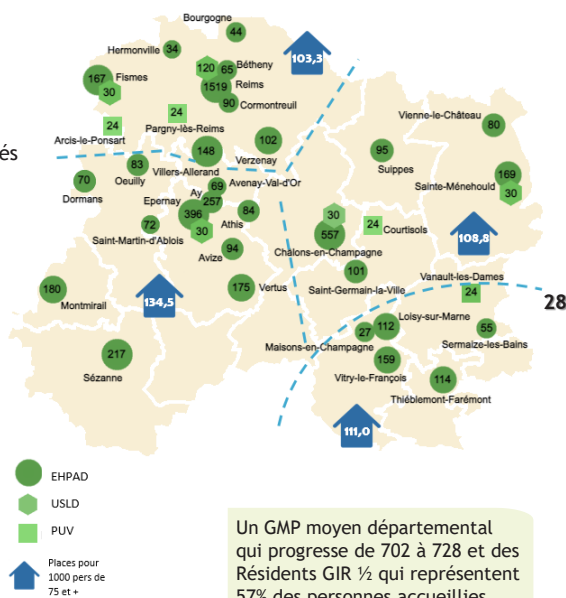
63,5% des résidents sont considérés présentant des troubles du comportement ou des troubles cognitifs

90% d'occupation en moyenne

- ▶ 19 EHPAD sans liste d'attente (dont 12 EHPAD privés commerciaux) (qui représentent 186 places disponibles)
- ▶ 6 EHPAD avec disponibilité mais liste d'attente pour personnes présentant des troubles
- ▶ 19 EHPAD avec une liste d'attente



415 places disponibles
553 personnes en liste d'attente



28

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Contexte démographique et sociologique des seniors marnais



Mesurer pour comprendre

Insee

29

Monsieur Yves FRYDEL

Direction régionale de l'INSEE Grand Est

Adjoint au chef du service étude et diffusion



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Restitution de l'enquête réalisée auprès des marnais

Damien COLLARD

Chef du service solidarité, grand âge et handicap

30



Schéma gérontologique départemental 2023-2028

« Séniors : Mieux vous connaître pour mieux vous accompagner »



Les objectifs et le contenu

- ▶ Connaître les difficultés des **retraités âgés de 60 ans et plus** vivant à domicile
- ▶ Mieux appréhender leur mode de vie et les ressentis des séniors aidants familiaux
- ▶ 18 questions fermées en 4 parties :
 - Profil (3)
 - Situation (4)
 - Environnement et lien social (6)
 - Etre aidant (5)

Les modes de diffusion

- ▶ 3443 questionnaires en envois postaux aux bénéficiaires APA domicile
- ▶ 100 questionnaires mis à disposition par les CLIC
- ▶ QR code pour remplissage en ligne (Forms) via La Marne - Le Mag, le site web du Département et la Newsletter 65+ de la Ville de Reims

Les retours comptabilisés

- ▶ Durée de la campagne de remplissage : environ 1 mois à compter de mai 2022
- ▶ **1742 réponses exploitées** dont :
 - ▶ 1409 retours papier exploitables sur 1489 reçus
 - ▶ 333 retours en ligne dont 12 remplis par téléphone en direct avec les personnes
 - ▶ **Le taux de participation des envois postaux est de 43,2%**

31

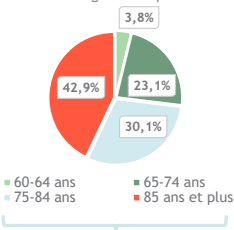
les répondants représentent principalement un public en **perte d'autonomie** bénéficiant des aides du Département.

schéma gérontologique départemental 2023-2028

Synthèse des réponses

Le profil des répondants

Tranche d'âge des répondants

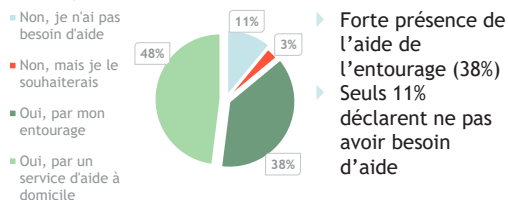


- ▶ **42,9% ont 85 ans ou plus**
- ▶ **74% sont des femmes**
- ▶ **55% estiment plutôt habiter en ville**
- ▶ **60% ne se sentent pas isolés (25% socialement et 15% géographiquement)**



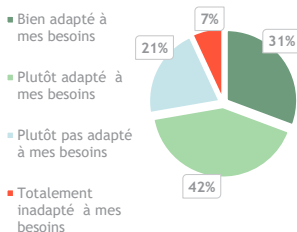
Situation et modes de vie

Vous faites-vous aider dans votre quotidien ? (choix multiple)



- ▶ Forte présence de l'aide de l'entourage (38%)
- ▶ Seuls 11% déclarent ne pas avoir besoin d'aide
- ▶ Les répondants « **logement bien adapté** » sont plutôt dans la tranche d'âge 60 à 74 ans
- ▶ A l'inverse les 75 ans et plus pensent que leur logement peut manquer d'adaptation

Votre logement actuel est :



Les besoins diffèrent selon la catégorie d'âge sondée. Les 60-74 ans pensent avoir surtout besoin de sortir, de se divertir et de faire des nouvelles rencontres. Les 75 ans et plus pensent plutôt avoir besoin d'accompagnement dans la vie quotidienne ou des visites à domicile

32

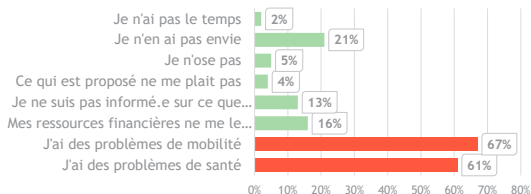
schéma gérontologique départemental 2023-2028

Synthèse des réponses

L'environnement et le lien social

▶ 76% ne pratiquent pas d'activité extérieure

Vous ne pratiquez pas d'activité car :
(en nombre de réponses, choix multiples)



Les centres d'intérêt ciblés (choix multiples) :

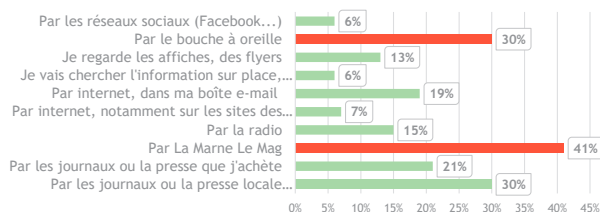
Les répondants seraient surtout intéressés par :

- L'aide aux déplacements (31%)
- Stimulation de la mémoire (31%)
- L'équilibre, prévention des chutes (25%)



La communication

De quelle façon préférez-vous avoir accès aux informations sur les actions et activités proposées sur le territoire ?
(en nombre de réponse, choix multiple)



33

Faible usage du numérique.

La moitié des répondants connaissent les CLIC (53%) mais 23% d'entre eux disent ne jamais les solliciter

En cas de besoin, ils sollicitent surtout la famille ou l'entourage (52% souvent et 26% parfois)

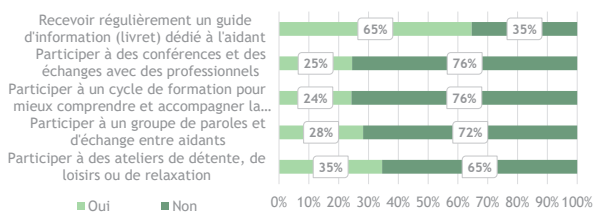
Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Synthèse des réponses

Etre aidant

- ▶ 22% des 1742 répondants sont aidants, dont 11% aident leur conjoint
- ▶ 73% des aidants ont un SAAD intervenant pour les aider
- ▶ 60% se sentent fatigué(e)s ou épuisé(e)s, 36% pensent manquer de temps pour eux

Ces propositions pourraient-elles vous aider ?



65% pensent qu'être mieux informés pourrait les aider

- ▶ 79% préfèrent les actions en présentiel



Quelques axes de réflexions dégagés

- ▶ Les difficultés de déplacement : repenser l'accès et l'accompagnement au transport
- ▶ Les activités : repenser le domicile comme lieu d'échange
- ▶ Valoriser les actions « mémoire » et « équilibre »
- ▶ Appuyer la communication autour des CLIC
- ▶ Elargir le circuit de communication à l'entourage et aux professionnels (SAAD ?)
- ▶ Appuyer la communication aux aidants
- ▶ Proposer aux aidants davantage de solutions de relais à domicile

34

Schéma gérontologique départemental 2023-2028



Echanges avec la salle

35

Les grandes orientations du nouveau schéma géronologique

Isabelle DEBAILLEUL

Directrice de la Solidarité Départementale

36



Schéma gérontologique départemental **2023-2028**

Orientation 1 :

Etendre et développer les actions de prévention pour les personnes âgées

Mailler le territoire, agir contre l'isolement, accès aux aides techniques, accès aux soins (dépistages, complémentaire santé, accompagnement à la télésanté...), déclinaison du Plan anti-chute, accompagner l'usage numérique,



Orientation 2 :

Accompagner le choix du domicile

- ▶ **Faire évoluer les métiers de l'aide à domicile et les modes d'interventions:** contribuer à l'attractivité et au recrutement de ces métiers, accompagner la fusion des SAAD et des SSIAD, favoriser les coordinations avec l'offre d'équipes mobiles
- ▶ **Renforcer l'aide aux aidants**
- ▶ **Adapter l'offre alternative** (Résidences Autonomie, MARPA, Habitats Inclusifs) aux enjeux démographiques et économiques à venir

37

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Orientation 3 :

Faire vivre les établissements

- ▶ **Améliorer la prise en compte de la dimension transversale de l'alimentation** pour favoriser le bien-vieillir (santé, inclusion, environnement, lutte contre le gaspillage...)
- ▶ **Favoriser les synergies territoriales et les complémentarités des différentes structures d'hébergement**, entre elles et vers l'extérieur (inclusion, hors les murs, nouvelles animations, EHPAD centre ressources, possibilité de mutualisation des accueils entre PASA et accueils de jour)
- ▶ **Faire face aux évolutions du public accueilli** : disposer d'une meilleure offre de places spécialisées (UA, UVPH), accompagner l'évolution des métiers et des compétences, renforcer la présence de nuit, développer les PASA, intégrer les thérapies non médicamenteuses
- ▶ **Vivre l'EHPAD en confiance** : la parole des usagers, la place des familles, le CVS, les signalements...



Orientation 4 :

Redéfinir la place, le contenu et l'ancrage territorial de la coordination gérontologique

En complémentarité avec les différents dispositifs d'appui à la coordination .

38

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Méthodologie de travail



Calendrier de travail :

Prendre le temps de la co-construction avec les acteurs du grand-âge



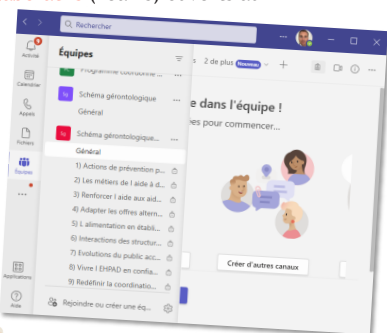
Modalités de participation :

Des groupes de travail thématiques ouverts à tous :

- ▶ **Inscriptions en ligne** avec le QR code distribué à la sortie



- ▶ Des **espaces collaboratifs** (Teams) ouverts aux participants



- ▶ Des **agendas partagés** pour des mises à jour dynamique des temps et lieux de réunion

- ▶ Une **adresse électronique dédiée** :

schema.gerontologique@marne.fr

- ▶ Des **animateurs** dédiés pour chacun des ateliers

41

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Modalités de participation :

Liste des groupes de travail et des animateurs dédiés

1. Etendre et développer les actions de prévention pour les personnes âgées - **Damien COLLARD / Hervé SCHMITT**
2. Faire évoluer les métiers de l'aide à domicile et les modes d'interventions - **Thomas FANCHIN**
3. Renforcer l'aide aux aidants - **Hervé SCHMITT**
4. Adapter l'offre alternative d'habitats aux enjeux démographiques et économiques à venir - **Béline CAMUS**
5. Améliorer la prise en compte de la dimension transversale de l'alimentation pour favoriser le bien-vieillir en établissements - **Dr Fanny VIGNON / Isabelle DEBAILLEUL**
6. Favoriser les synergies territoriales et les complémentarités des différentes structures d'hébergement, entre elles et vers l'extérieur - **Damien COLLARD**
7. Faire face aux évolutions du public accueilli en établissements - **Thomas FANCHIN**
8. Vivre l'EHPAD en confiance - **Djamila IBOUZIDENE**
9. Redéfinir la place, le contenu et l'ancrage territorial de la coordination gérontologique - **Isabelle DEBAILLEUL / Damien COLLARD**

42



Le contenu détaillé des thématiques sera précisé dans le formulaire d'inscription en ligne

Schéma gérontologique départemental 2023-2028

Schéma
**géronologique
départemental**
2023-2028

Conclusion



insertion et autonomie

marne•fr

Marne
LE DÉPARTEMENT

